



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Laurence MAILLART-MEHAIGNERIE

Présidente de la Commission du Développement durable

et de l'Aménagement du territoire

Députée de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine

Communiqué de Presse – 20 avril 2021

Laurence MAILLART-MEHAIGNERIE - Députée de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine - se réjouit de la création d'un fonds d'urgence « Quartiers Solidaires Jeunes » pour les Quartiers Politique de la Ville ce mardi 20 avril.

D'après Laurence Maillart-Méhaignerie : « Les associations de proximité jouent un rôle essentiel et oeuvrent au quotidien pour venir en aide aux jeunes des quartiers prioritaires durement impactés par la crise sanitaire, comme à Maurepas à Rennes. L'État se doit d'être à leurs côtés. Nous devons parler sur notre jeunesse en proie à de nombreuses difficultés liées à la crise que nous traversons mais pleine de promesses pour l'avenir de notre pays ».

Un fonds doté de 10 millions d'euros, dont 72 722 euros en Ille-et-Vilaine au prorata de la population des jeunes de moins de 25 ans (72 722 jeunes)

Avec ce fonds exceptionnel, la ministre de la Ville souhaite aider les associations à poursuivre leurs actions d'accompagnement global et inclusif des plus jeunes habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) (de la petite enfance aux étudiants) qui doivent continuer à vivre, à avoir confiance en l'avenir, à s'épanouir et s'engager dans la préparation de « l'après-crise » sanitaire.

Depuis le début de la pandémie, les associations de proximité sont en première ligne pour amortir les effets de la crise en prodiguant du soutien scolaire, en distribuant de l'aide alimentaire ou en proposant des ateliers de confection de masques. Elles font vivre, par leur engagement et leurs actions dans les quartiers, l'un des fondements de notre devise républicaine : la fraternité.

Une promesse forte du Président de la République, un engagement tenu

Le 15 octobre dernier, le Président de la République déclarait : « C'est dur d'avoir 20 ans en 2020 ». Cette phrase résonne encore aujourd'hui, tout particulièrement pour les 2,1 millions de jeunes qui vivent dans les 1 514 quartiers prioritaires de la ville (QPV), très concernés par les conséquences de la crise sanitaire et sociale. Ces habitants, âgés de 0 à 25 ans représentent 15 % de la jeunesse française.

Un fonds d'urgence territorialisé pour une réponse souple, efficace et adaptée aux besoins de notre territoire

Le fonds d'urgence « Quartiers Solidaires Jeunes » est territorialisé et délégué au préfet. Les initiatives financées pourront porter sur la continuité éducative, le sport, la culture, la santé mentale, le lien intergénérationnel, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'appui et l'accompagnement des parents.

Une priorité sera accordée aux démarches en faveur des filles et des jeunes femmes, notamment aux actions qui renforcent leur insertion professionnelle et leur accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs.

Contact presse : Anne-Audrey YVON – 06.82.45.44.45 – anne-audrey.yvon.imm@clb-an.fr